





## Conditions générales du contrat ABONNEMENT ANNUEL

1. Le premier coupon d'abonnement peut être acheté au guichet de La Boutique TUR 6, rue Chanzy 51100 Reims, ou par courrier, à condition d'adresser toutes les pièces justificatives requises.
2. Lorsque vous déposerez ou adresserez le formulaire de prélèvement et les pièces justificatives, votre demande sera enregistrée pour le mois suivant.  
Attention : il est possible de souscrire aux abonnements Teenage Mosaïque et Campus Mosaïque à partir de septembre et au plus tard le 31 décembre.
3. Si vous changez de domicile, veuillez nous prévenir par courrier, par e-mail sur [contact@tur.fr](mailto:contact@tur.fr) ou par téléphone au 0800 003 038 (N° vert) au plus tard le 15 du mois en cours\* en précisant le n° d'abonné figurant sur votre carte.
4. Si vous changez de banque ou de numéro de compte, veuillez vous rendre à La Boutique TUR avec votre nouveau R.I.B. pour remplir un nouveau formulaire de prélèvement automatique au plus tard le 15 du mois en cours.
5. En cas de perte de votre coupon, un duplicata vous sera délivré gratuitement à La Boutique TUR (dans la limite de 1 coupon sur une période de 12 mois).
6. Tout incident de paiement devra être régularisé à La Boutique TUR. L'envoi du coupon sera suspendu jusqu'à régularisation.
7. En cas de rejet de prélèvement, les frais réels d'impayés pour non paiement provenant de notre banque vous seront refacturés au tarif en vigueur et l'envoi du coupon sera suspendu jusqu'à régularisation. L'abonnement souscrit sera résilié d'office à partir du 3ème rejet pour une période minimum de 12 mois. Passé ce délai, la reprise de l'adhésion à ce service sera conditionnée au règlement intégral des sommes dues.
8. Changement de tarif : le montant du prélèvement s'effectuera au nouveau tarif en vigueur pour le mois concerné.
9. Cessation définitive du contrat en cas de force majeure :
  - Vous devrez informer La Boutique TUR par écrit ou en passant à La Boutique TUR avant le 15 du mois précédant\*, au-delà de cette date, le coupon sera dû et la résiliation n'interviendra que le mois suivant.
  - Toute cessation du contrat lié à la formule Mosaïque (Teenage, Campus ou Champagne) entraîne l'annulation des offres promotionnelles liées à ce titre de transport.
10. Durée du contrat :
  - La formule Champagne Mosaïque est établie pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction. L'abonnement ne peut être résilié en cours d'année\*\*.
  - La formule Teenage Mosaïque est établie pour une durée de 12 mois. L'abonnement ne peut être résilié en cours d'année\*\*. Le renouvellement sera conditionné par l'envoi d'un justificatif de scolarité, pour les scolaires âgés de plus de 16 ans au 1er septembre de l'année concernée.
  - La formule Campus Mosaïque est établie pour une durée de 12 mois. L'abonnement ne peut être résilié en cours d'année\*\*. Le renouvellement sera conditionné par l'envoi d'un justificatif de scolarité, pour les scolaires âgés de plus de 16 ans au 1er septembre de l'année concernée.

## Conditions générales du contrat ABONNEMENT MENSUEL

1. Le premier coupon d'abonnement peut être acheté au guichet de La Boutique TUR 6, rue Chanzy 51100 Reims, ou par courrier, à condition d'adresser toutes les pièces justificatives requises.
2. Lorsque vous déposerez ou adresserez le formulaire de prélèvement et les pièces justificatives, votre demande sera enregistrée pour le mois suivant.
3. Si vous changez de domicile, veuillez nous prévenir par courrier, par e-mail sur [contact@tur.fr](mailto:contact@tur.fr) ou par téléphone au 0800 003 038 (N° vert), au plus tard le 15 du mois en cours\* en précisant le n° d'abonné figurant sur votre carte.
4. Si vous changez de banque ou de numéro de compte, veuillez vous rendre à La Boutique TUR avec votre nouveau R.I.B. pour remplir un nouveau formulaire de prélèvement automatique au plus tard le 15 du mois en cours.
5. Si vous souhaitez interrompre momentanément ce service, veuillez nous informer, par téléphone au 0800 003 038 (N° vert), avant le 15 du mois précédant l'interruption.
6. En cas de perte de votre coupon, un duplicata vous sera délivré (selon le tarif et les règles en vigueur).
7. Tout incident de paiement devra être régularisé à La Boutique TUR. L'envoi du coupon sera suspendu jusqu'à régularisation.
8. En cas de rejet de prélèvement, les frais réels d'impayés pour non paiement provenant de notre banque vous seront refacturés selon le tarif en vigueur et l'envoi du coupon sera suspendu jusqu'à régularisation. L'abonnement au service Domicilio sera résilié d'office à partir du 3ème rejet pour une période d'un an. Passé ce délai, la reprise de l'adhésion à ce service sera conditionnée au règlement intégral des sommes dues.
9. Changement de tarif : le montant du prélèvement s'effectuera au nouveau tarif en vigueur pour le mois concerné.
10. Cessation définitive du contrat Domicilio :
  - Vous devrez informer La Boutique TUR par écrit ou en passant à La Boutique TUR avant le 15 du mois précédant\*, au-delà de cette date, le coupon sera dû et la résiliation n'interviendra que le mois suivant.
11. Durée du contrat :
  - Le service Domicilio est un service d'une durée minimum d'un mois renouvelable par tacite reconduction de mois en mois. Il est établi pour l'envoi à domicile du coupon et se renouvelle automatiquement chaque mois jusqu'à cessation du contrat (voir paragraphe 10).
  - Pour les abonnements Teenage et Campus, le renouvellement sera conditionné par l'envoi d'un justificatif de scolarité pour les scolaires et étudiants âgés de plus de 16 ans au 1er septembre de l'année en cours.

\* Le cachet de la Poste faisant foi.

\*\* Sauf cas de force majeure : déménagement hors agglomération rémoise, arrêt maladie, décès, hospitalisation. Dans tous les cas sur présentation d'un justificatif.

